Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports, Palais fédéral Est, 3003 Berne

Approbation de la Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation de compétitions sportives : procédure de consultation

Monsieur le conseiller fédéral,

Le Conseil d'État de la République et canton de Neuchâtel a pris connaissance de la procédure de consultation relative à l'approbation de la Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation de compétitions sportives. Il vous remercie de lui donner la possibilité de donner son avis.

Le canton de Neuchâtel est favorable au projet soumis en consultation.

En effet, comme vous le signalez, la manipulation des compétitions sportives est devenue l'une des principales menaces pour le sport. Elle va fondamentalement à l'encontre des valeurs positives du sport comme l'intégrité, la loyauté et le respect de l'autre. Nous ne pouvons qu'approuver le projet d'arrêté fédéral portant approbation de cette convention.

En vous remerciant de nous avoir consulté, nous vous prions de croire, Monsieur le conseiller fédéral, à l'expression de notre haute considération.

Neuchâtel, le 23 novembre 2016

Au nom du Conseil d'État :

Le président, La chancelière, J.-N. KARAKASH S. DESPLAND